

RENCONTRE PROFESSIONNELLE DU RESEAU DEPARTEMENTAL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MARDI 24 NOVEMBRE 2015 de 9h À 13H AU CRR 93

QUELS MODES DE COOPERATION ENTRE LES ACTEURS CULTURELS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE ?

SYNTHESE

Cette rencontre professionnelle s'inscrit dans la démarche de mise en réseau des acteurs de l'enseignement artistique impulsée par la Mission des enseignements et des pratiques artistiques en amateur (MEPAA) du Département de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de son schéma départemental de développement des enseignements artistiques voté en 2007.

Cette réunion plénière annuelle constitue un moment important de bilan collectif et d'échange autour des évolutions et de la structuration territoriale de l'offre d'éducation artistique et culturelle au sens large du terme, c'est-à-dire incluant l'éveil, la sensibilisation (plus communément appelée les « actions éducatives ») et l'enseignement spécialisé, dispensée par les établissements d'enseignement artistique du territoire de la Seine-Saint-Denis.

La thématique générale de cette rencontre « Quels modes de coopération entre les acteurs culturels dans l'accompagnement de la pratique artistique ? » avait pour objectif d'approfondir la réflexion autour de l'enjeu de coopération comme levier permettant de déployer collectivement l'organisation d'une offre artistique et pédagogique, au bénéfice des publics et de réfléchir aux modalités possibles de cette collaboration dans un contexte de fragilisation des équipements culturels. Une centaine d'acteurs culturels de différentes natures (cf annexe n°1) : responsables d'établissements d'e nseignement artistique spécialisé, responsables des affaires culturelles, partenaires associatifs et institutionnels ont participé à 3 ateliers thématiques d'1h30 coanimés par les chargé-es de mission des Départements des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et de Seine et Marne et l'équipe de la MEPAA.

En préambule, quelques principaux constats issus de l'état des lieux des établissements d'enseignement artistique spécialisé, finalisé en 2014 par la MEPAA dans le cadre de sa mission d'observation territoriale, ont été exposés pour introduire les ateliers :

- La Seine-Saint-Denis est un territoire bien doté en équipements culturels structurants et labellisés : théâtres conventionnés, lieux de musiques actuelles, lieux de pratiques, 42 conservatoires dont 70% sont classés, structures d'enseignement supérieur. De nombreuses associations artistiques et culturelles participent aussi au maillage de l'offre artistique et culturelle à différents niveaux : festivals, offre de pratiques, actions culturelles....;
- ➤ Les publics des conservatoires concernent près de 40 000 personnes en 2014 : 26 000 inscrits au sein d'un cursus de formation en M,D,T + les publics touchés dans le cadre des actions éducatives en temps scolaire (Cham, Orchestre à l'école...) et hors temps scolaire ;
- ➤ En matière d'enseignement, on constate une ouverture et un déploiement de nouvelles esthétiques et de disciplines (musiques actuelles et traditionnelles, danse hip-hop, ...) ainsi qu'un développement et une diversification des pratiques collectives depuis 2006 qui pourrait encore évoluer, vu la richesse et la diversité culturelle spécifique au territoire mais qui se heurtent souvent à la question des moyens ;
- Les conservatoires nouent des partenariats de différentes natures avec les acteurs culturels. Ces partenariats sont souvent non formalisés (6 seulement déclarent conventionner entre eux) et regroupent des réalités très diverses qui vont de la simple mise à disposition de salle, à des propositions autour de projets de création d'artistes, des programmations partagés...;
- ➤ Les conservatoires ont pour la plupart une programmation artistique (certains ont leur propre programmation et lieu de diffusion, accueillent des artistes en résidence en plus des artistes enseignants, interviennent en milieu scolaire, mènent des actions culturelles...), mais le manque de visibilité de ces propositions artistiques et culturelles au quotidien ne permet pas véritablement d'en prendre toute la mesure.

SYNTHESE PAR ATELIERS

ATELIER 1 : 23 participants

Animé par Gaëlle Marie, responsable de projets culturels transversaux au Département des Hauts-de-Seine et Sabine Tessier, responsable de la Mission des enseignements et des pratiques artistiques en amateur (MEPAA) du Département de la Seine-Saint-Denis.

COMMENT ORGANISER UNE FILIERE DE FORMATION AU SPECTACLE VIVANT SUR UN TERRITOIRE QUI TIENNE COMPTE DES REALITES BUDGETAIRES ET DES FORCES EN PRESENCE ?

Il s'agissait dans cet atelier de réfléchir ensemble aux conditions à mettre en œuvre pour organiser, structurer et rendre lisible une offre pédagogique, artistique et culturelle qui soit le reflet de la richesse des ressources culturelles présentes sur ce territoire, dans une logique de coopération, que ce soit à l'échelon communal, intercommunal, départemental, voire régional.

Si l'on considère que la transmission de la pratique artistique et du goût des œuvres est un enjeu qui peut se partager par des structures de différentes natures sur le territoire de la Seine-Saint-Denis (conservatoires, associations, lieux de musiques actuelles, lieux de diffusion...), comment réfléchir ensemble à une répartition/mutualisation des compétences et des ressources entre équipements dans un contexte financier restreint et une préfiguration des intercommunalités / territoires en cours ?

I. Un contexte de restriction budgétaire qui nécessite un cadre de coopération culturelle plus formalisée

Si certaines villes ont impulsé une complémentarité de leurs équipements en terme d'offre pédagogique comme par exemple à Epinay-sur-Seine où l'enseignement des musiques actuelles est développé implicitement par le Pôle musical d'Orgemont et non par le conservatoire, la multiplication des projets portés indépendamment par les différents acteurs ressources d'un territoire se retrouvent aujourd'hui freinés par la baisse des moyens financiers qui impactent tous les niveaux de collectivités. De plus, certains équipements municipaux comme les conservatoires ou les médiathèques pèsent considérablement, de par l'ampleur de leur masse salariale à près de 95%, sur les budgets culturels.

Compte tenu de ce contexte actuel de restriction budgétaire, la prise en compte des attentes des villes en matière de politique culturelle devient de plus en plus exigeante et nécessite de la part de chaque structure qu'elle inscrive davantage son projet dans un cadre de coopération culturelle territoriale plus formalisé.

Pour rappel, les politiques culturelles sont à l'heure actuelle des politiques volontaristes, exception faite des enseignements artistiques dont la loi de décentralisation de 2004 a clarifié le rôle de chaque niveau de collectivités publiques comme suit :

- aux communes et à leurs groupements : l'organisation et le financement de l'enseignement initial et l'éducation artistique dispensée par les établissements spécialisés ;
- aux Départements: la mission d'élaborer un schéma départemental de développement des enseignements artistiques destiné à en améliorer les conditions d'accès;

- aux Régions : l'organisation et le financement du cycle d'enseignement professionnel initial, sanctionné par un diplôme national d'orientation professionnelle et intégré au plan régional de développement des formations professionnelles ;
- l'État conserve ses prérogatives : classement et contrôle pédagogique des établissements, définition des qualifications des enseignants et tutelle des établissements d'enseignement supérieur artistique.

L'exemple de l'école associative de Gournay-sur-Marne dont l'activité s'appuie principalement sur du bénévolat, faute de moyens, souligne la nécessité d'un portage politique affirmé pour construire et organiser une politique culturelle à l'échelle d'un territoire. Le Département, par le biais de sa mission de coopération culturelle territoriale (Micopter), accompagne les villes ou les intercommunalités qui le souhaitent dans la définition d'axes stratégiques co-construits à partir d'un diagnostic des structures ressources présentes sur le territoire mais elle ne peut en aucun cas se substituer à une volonté de consolidation de ces axes dans la durée. S'il y a volonté locale, le Département est présent et cela peut se traduire par des expérimentations de projets comme par de la structuration d'axes de coopération. L'enjeu est en fait de participer à l'élaboration d'un véritable projet culturel de territoire, dans lequel les conservatoires et les structures de pratiques amateur (en tant qu'acteurs culturels) doivent avoir toute leur place. Mais pour cela, il faut une volonté politique forte et, une fois celle-ci acquise, une coordination (par les directions des affaires culturelles des villes et/ou des intercommunalités, les plus légitimes en tant qu'interface avec les élus) et un travail autour d'axes structurants et cohérents afin d'engager une dynamique commune.

Ainsi, il appartient également aux acteurs culturels de se rassembler afin d'être force de propositions en réponse aux attentes de leurs élus. L'équipe du service culturel, quand il existe, est alors le premier interlocuteur en capacité d'organiser la concertation pour définir des objectifs à partager entre les acteurs ressources, activer une chaîne de responsabilités de manière à inscrire durablement et lisiblement les actions au bénéfice des publics. Elle sera alors accompagnée par le Département (via la Micopter et la Mepaa) en travaillant à l'inscription de ces axes dans les conventions de coopération (qui croisent enjeux sectoriels et enjeux territoriaux pour la culture).

II. Un projet éducatif et artistique commun qui doit s'inscrire dans une logique de continuité et de complémentarité territoriale

Le foisonnement d'opérateurs culturels sur un territoire, particularité de la richesse et de la diversité culturelle propre à la Seine-Saint-Denis, implique une diversité d'approches pédagogiques, artistiques et culturelles au regard de leurs missions respectives qu'elles soient de l'ordre de la sensibilisation, de la transmission, de la création ou de la diffusion. Pour autant les articulations développées entre ces structures relèvent davantage de l'opportunité et mériteraient qu'un réel travail en transversalité soit instauré à plus long terme. Le soutien par la MEPAA du projet de résidence de l'association de musique arabo-andalouse El Mawsili avec le Conservatoire de Saint-Denis en lien avec le Festival des musiques et danses du monde est un exemple tout à fait pertinent qui questionne à la fois la place des méthodes pédagogiques basées sur l'oralité, l'ouverture à un répertoire spécifique mais également le croisement des publics et la place des acteurs associatifs.

La définition et la mise en œuvre d'une stratégie commune deviennent alors le premier jalon nécessaire pour proposer des réponses appropriées aux enjeux définis comme partagés par l'ensemble des partenaires, chaque acteur culturel étant conscient de son rôle dans un ensemblier.

La continuité et la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle entre le milieu scolaire, périscolaire et extra scolaire est un des enjeux actuels au niveau des villes. Il replace la notion de filière comme un

ensemble d'acteurs qui concourent et interviennent dans le processus de naissance, de développement et d'autonomisation de la pratique artistique.

La première étape est donc de donner la priorité à un projet de territoire comme le souligne la directrice des affaires culturelles de La Courneuve, qu'il s'agisse de le faire vivre ou de le construire en évaluant les actions menées par l'ensemble des partenaires ressources et notamment avec le Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-la Courneuve, au regard de cette approche.

Actuellement le dialogue des équipements culturels, notamment de types conservatoires, avec le responsable culturel de la ville n'est pas généralisé alors qu'il constitue pourtant le premier maillon pour faire remonter les enjeux de leurs actions et s'interroger sur les conditions d'un réel partenariat.

Si la filière de formation au spectacle vivant prend naissance de fait dans une action de proximité, elle croise, dans son évolution vers une professionnalisation, des enjeux départementaux voire régionaux. L'Ecole nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois nous fait part de l'émulation que provoque, au sein de ce lieu décloisonné dédié aux arts du cirque associés à la danse, à la musique et au théâtre, la rencontre entre les amateurs débutants ou de haut niveau, les pré-professionnels et les professionnels qui se préparent au brevet artistique des techniques de cirque, au diplôme d'interprète circassien ou au diplôme d'Etat d'enseignant des arts du cirque à partir de 2016 en lien avec Fratellini.

III. Rôle du Département

Le Département a mis en lumière, par un schéma, l'atout que représente en effet l'organisation de l'enseignement artistique initial et supérieur en Seine-Saint-Denis (cf. annexe n²) dans la perspective d'en améliorer l'accessibilité et le bénéfice pour le territoire en terme de qualification et de transdisciplinarité.

Le Département, par sa vision élargie du territoire et sa connaissance des acteurs ressources, vient animer dans le dialogue avec les villes ou/et en sectoriel avec les équipements et provoque le débat comme le souligne cette rencontre professionnelle avec des partenaires culturels de différentes natures. S'il se situe au carrefour des propositions émergeant du territoire, il faut souligner également l'apport opérationnel que représentent les réseaux ou les festivals dans la concertation et la mutualisation de projets entre acteurs multiples. C'est le cas du Conseil pédagogique départemental en musiques actuelles présenté par Alice Roger, coordinatrice du MAAD 93 qui regroupe 22 structures, exerçant dans les champs de l'enseignement, la pratique, l'enregistrement et la diffusion des musiques actuelles. À travers ses actions (accompagnement de groupes, scènes ouvertes, masterclasses...) et ses outils de communication, le réseau met en évidence la complémentarité des lieux, aide à leur développement et à la préfiguration de nouveaux projets.

ATELIER 2: 42 participants

Animé par Claire Perrin-Ernoult, responsable de l'unité musique et enseignements artistiques au Conseil Départemental du Val d'Oise et rapporté par Géraldine Diarra Pierson, chargée de mission au sein de la Mission des enseignements et des pratiques artistiques en amateur (MEPAA) du Département de la Seine-Saint-Denis.

À PARTIR DE QUELS OBJECTIFS COMMUNS PEUT-ON ARTICULER L'OFFRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE D'UN TERRITOIRE AU BÉNÉFICE DES PUBLICS ?

Il s'agissait dans cet atelier d'aborder les pistes de coopération entre conservatoires et structures de différentes natures (associations, lieux de musiques actuelles, lieux de diffusion, conservatoires, services municipaux...) afin favoriser le rapport à l'œuvre et à l'artiste en conservatoire.

Pour cela deux axes ont structuré le débat :

- Quelles approches territoriales permettraient de dépasser les logiques de concurrence entre les territoires et/ou les équipements dans le cadre d'une démarche de projet entre acteurs qui articule différents échelons territoriaux ? (local, intercommunal, départemental voire régional)
- Comment les acteurs pourraient-ils mettre en œuvre une complémentarité entre leurs équipements qui permettrait de diversifier, enrichir et rendre lisible les 3 volets de l'offre des conservatoires (création / diffusion, pratique, culture artistique) ?
 - I. Constats des relations partenariales entre équipements d'enseignement artistique et lieux de création-diffusion

Une démarche partenariale doit se consolider avec les lieux de création/diffusion et dans une articulation avec les territoires

Le fait que les conservatoires soient transférés, ou pas, n'est pas un facteur déterminant dans la mise en œuvre de projets communs.

À Est-Ensemble, Patrice Rault directeur du CRD de Romainville constate le rôle d'impulsion et de facilitation de la Direction des affaires culturelles (DAC) sur un plan administratif pour le développement des projets, le rapprochement des structures, la mise en cohérence entre équipements culturels transférés. Les nouveaux auditoriums (Bondy et Romainville bientôt) sont de fait, des lieux de diffusion qui pourront être partagés par la communauté.

Néanmoins, selon Jean Pierre Vivante, directeur du Triton, si la fluidité est plus forte sur le territoire de l'agglomération entre équipements transférés, des liens restent à construire avec les lieux de diffusion/création non transférés. En effet, lorsque les conservatoires sont transférés aux communautés d'agglomération, les directions culturelles des villes peuvent se sentir dépossédées et s'éloigner de la vie de ces établissements. Il est donc indispensable de recréer du lien entre ces lieux différents, sans cela comment arriver à se concerter autour des projets!

À Plaine-Commune, même sans transfert, les directeurs des conservatoires des huit villes se réunissent une fois par mois et ça fonctionne. Même si les liens avec les lieux de diffusion sont ponctuels pour l'instant, ils permettent un regroupement de la diffusion des conservatoires. A Epinay-sur-Seine, c'est le cadrage par la direction des affaires culturelles autour des projets des artistes en résidence au Pôle Musical d'Orgemont, ou à la Maison du théâtre et de la danse, qui permet un rapprochement des directions d'équipements. Comme le souligne Damien Charron, le directeur du Conservatoire de Villetaneuse, la DAC joue un rôle de cadrage dans la structuration des partenariats entre équipements et la mise en place d'instance de dialogue avec les différents partenaires concernés.

Une contractualisation des partenariats en bonne voie

Encore peu nombreux à déclarer la formalisation de leur partenariat en 2014, on constate que les conservatoires s'activent à la contractualisation des collaborations à petites et grandes échelles au sein des intercommunalités.

Léa Hachard, chargée de projet à Est-Ensemble, souligne que les choses avancent. Un projet d'établissement commun 2015-2022 a été voté par la communauté d'agglomération et déposé à la DRAC en vue du renouvellement de classement des établissements. De plus, une convention cadre est aussi en train de se formaliser avec la Philharmonie. « La gestion des conventions par l'agglomération est facilitateur pour les directions » admet Patrice Rault directeur du CRD de Romainville. À Plaine-Commune, ce sont les 8 directeurs des conservatoires qui travaillent à la mise en place d'une convention commune pour encadrer les projets entre les conservatoires.

Arthur Thomassin directeur du CRD de Bobigny (équipement non transféré) explique qu'une charte pédagogique d'échanges entre les conservatoires autour de l'offre d'enseignement peut être une première étape pour contribuer à la visibilité de l'offre et connaître les contributions financières de chacun. C'est moins lourd qu'une convention qui doit être validée par les élus.

II. Les outils pour favoriser la coopération entre les conservatoires, les équipements de création/ diffusion et les artistes au bénéfice des publics

Créer des espaces de rencontre favorisant la connaissance mutuelle

Les établissements d'enseignement artistique spécialisé ont une feuille de route précise définit par le Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la culture, et par le projet d'établissement lorsqu'il est formalisé. Les établissements ont un fonctionnement complexe avec un programme pédagogique à mener.

Se regrouper entre conservatoires permet de développer une offre d'enseignement et de pratiques collectives notamment chez les conservatoires ayant peu de moyens, enrichir la culture artistique des élèves et aborder d'autres répertoires aussi bien pour les danseurs que pour les musiciens.

Aujourd'hui, les lieux de diffusion ne connaissent pas bien les attentes des conservatoires par rapport à la mutualisation. C'est le cas du Nouveau Théâtre de Montreuil qui explique qu'il n'y a pas d'instance de partage autour du projet d'établissement. Les partenariats se font souvent sur la demande d'une mise à disposition de salle pour la programmation du conservatoire et dans une logique de remplissage des spectacles pour le lieu de diffusion. Il n'est pas toujours aisé de trouver l'articulation des projets de l'artiste en direction des amateurs ou des élèves. L'objectif en tant que salle de spectacle c'est de faire venir du public et de développer avec lui des liens autour des artistes en résidence, ce qui n'est pas sans difficultés explique Stéphanie Touré de Banlieues Bleues.

Pour Marie Delbecq directrice du CRC de Bondy, il faut rapprocher les univers de chaque équipement car c'est en partant des rencontres avec l'artiste que l'on peut avancer et envisager les impacts souhaités pour le conservatoire, les professeurs, l'artiste et le public. Les résidences sont un outil de direction qui permet de faire avancer les équipes, le souci c'est le manque de personnel pour assurer la coordination!

Les lieux de diffusion peuvent jouer un rôle de coordination dans les projets avec les conservatoires. C'est une forme de complémentarité à penser aussi souligne Arthur Thomassin, en évoquant son partenariat avec la Maison de la culture 93.

Favoriser l'appropriation d'une démarche artistique par l'équipe pédagogique

L'objet artistique est le dénominateur commun pour tous. Le projet d'un artiste va servir de support en premier lieu à la pédagogie, en résonnance avec le cursus des élèves. « L'adhésion de l'équipe ne peut se faire que si les enseignants peuvent préparer le projet avec les élèves. Si c'est clef en main, l'appropriation ne se fait pas, et le relais attendu par le professeur en direction des élèves échoue » explique Catherine Navarro, chargée de production au CRR 93.

Le Festival Métis de Saint-Denis, Banlieues Bleues et Ville des Musiques du Mondes ont bien saisi l'importance d'organiser des rencontres avec les directeurs des conservatoires et les professeurs. Et ça fonctionne !

Organiser une programmation concertée et l'accompagnement des publics aux spectacles

« La programmation des élèves n'intéresse pas tout le monde » déclare Georges Guillaume directeur du CRC de Livry-Gargan, mais au-delà des auditions publiques et manifestations incluant des élèves, la programmation des conservatoires s'effectuent aussi avec des artistes extérieurs, ce qui n'est pas toujours identifiée comme tel par les publics dans les programmes culturels des villes. Pour Arthur Thomassin, c'est la finalité du projet qui détermine le type de programmation et donc le public concerné. Une programmation concertée doit déjà passer par la définition de ces aspects. Par ailleurs, l'articulation aux programmations des lieux de diffusion pose aussi des difficultés sur un plan calendaire car les conservatoires n'ont pas la même organisation temporelle comme le rappelle Patrice Pinero, directeur du CRC de Pierrefitte.

À l'échelle d'Est-Ensemble, un travail d'anticipation pourrait s'effectuer dans le cadre d'un comité de programmation. Claire Perrin-Ernoult suggère d'associer les lieux de diffusion dans les conseils d'établissements. Il est important de rapprocher ces lieux des équipes pédagogiques. Les enseignants qui ne résident pas nécessairement sur le territoire ont besoin de mieux s'approprier l'offre culturelle locale. Par ailleurs, les lieux de diffusion ont aussi une vue sur les artistes aidés par la DRAC ou le Département. Il y a un intérêt pour les conservatoires à travailler en étroite collaboration avec eux pour construire leurs projets.

Concernant la circulation des publics, il faut la prendre en compte, l'anticiper et cela suppose des moyens (financiers, logistiques, humains et de communication) que bon nombre de conservatoires n'ont pas toujours. Comme le précise Marie-Dolores Malpel responsable du département théâtre au CRD de Pantin, et Marie Delbecq, directrice du CRC de Bondy « C'est lourd de tout porter, le projet tient beaucoup à l'envie des personnes! ».

Au conservatoire de Pantin, Banlieues Bleues propose un artiste au département musiques actuelles. Avec le coordinateur jazz, deux concerts sont obligatoires à la Dynamo de Banlieues Bleues. Le choix s'effectue en concertation avec les professeurs. Depuis peu, une ouverture des actions s'est faite au théâtre. La coordinatrice organise la venue de ses élèves et propose une programmation théâtre élargie à la musique qui est incluse au cursus. « Pour que ça marche, cela implique un véritable appui de la part de la direction du conservatoire » affirme Stéphanie Touré de Banlieues Bleues.

Développer la complémentarité des ressources dans un contexte budgétaire contraint

« Les facteurs déterminants pour la réussite d'un projet partenarial sur un territoire reposent sur des orientations politiques claires concernant le travail avec les autres territoires » rappelle Eric Paris directeur du Deux-Pièces Cuisine. Les collaborations entre les établissements sont encouragées voire exigées depuis dix ans par les dispositifs existants (Département, DRAC...). Ces derniers posent un cadre clair et facilitateur pour structurer les axes d'un projet (pratiques amateurs, politique de la ville, création/diffusion, éducation artistique...). Pour la labellisation SMAC, la DRAC exige qu'un travail soit réalisé auprès des conservatoires. Les dispositifs comme celui de la MEPAA, ou ceux des réseaux constitués en Seine-Saint-Denis (Banlieues Bleues, Villes des Musiques du Monde, MAAD 93) encouragent les projets entre établissements à l'échelle du département, en facilitant le rapprochement des directeurs d'équipements. Ils permettent de dégager des moyens supplémentaires dans un contexte budgétaire contraint. À Blanc-Mesnil, lorsque le Deux-Pièces Cuisine a été

agrandi, l'enveloppe budgétaire du contrat de ville n'a pas évolué pour les actions à réaliser hors les murs. Le lieu a triplé ses moyens pour une résidence, en s'appuyant sur le réseau du Festival Villes des Musiques du Monde à partir d'une proposition commune d'un artiste.

III. Le rôle du Département dans l'animation, la mise en réseau et la complémentarité des ressources artistiques et culturelles

Accompagner les équipements dans une démarche de réseau par la mise en place d'outils ressources

Pour faciliter la mise en réseau des acteurs, des attentes ont été exprimées en matière d'accompagnement et de conseils auprès des directeurs d'équipements en complémentarité du rôle des directions d'affaires culturelles. Il est suggéré de développer plus d'espaces de rencontre et d'échanges à l'image de cette réunion de réseau qui permet de renforcer la connaissance mutuelle, et de réfléchir aux modalités de coopération autour des ressources artistiques des structures déclare la Cie Manque pas d'airs.

Donner de la visibilité aux projets soutenus par le Département et favoriser des liens plus en amont permettrait de mieux articuler les programmes des conservatoires et des lieux de diffusion (résidences, programmations, actions pédagogiques, culture artistique, diffusion, pratiques collectives...) propose le directeur du CRD de Bobigny.

Enfin, **développer des outils d'information partagés** (plateforme ressources interactive, annuaires des lieux, caractéristiques techniques et programmations des salles) permettrait à tous de connaître les ressources de son territoire d'implantation, sous réserve que ces outils soient bien actualisés par les acteurs eux-mêmes.

ATELIER 3:33 participants

Animé par Thibaut Losson, chargé du développement culturel au Département de la Seine-et-Marne et rapporté par Nadia Berthereau, chargée de mission au sein de la Mission des enseignements et des pratiques artistiques en amateur (MEPAA) du Département de la Seine-Saint-Denis.

COMMENT INVENTER ENSEMBLE UN ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS UNE LOGIQUE DE CONTINUITE DU PROJET DE L'AMATEUR ?

Il s'agissait dans cet étalier de réfléchir à l'organisation de l'accès à une pratique artistique entre les acteurs culturels (lieux d'enseignement et de pratique artistiques, lieux de diffusion et de création, festivals, artistes...) qui facilite la circulation des amateurs d'une approche pédagogique et culturelle à une autre en mettant l'amateur au centre, au cœur du projet, son désir, sa motivation, son bagage culturel, ses connaissances... Pour cela, trois sous-thématiques ont structuré le débat :

- **Pratique amateur, de quoi parle-t-on ?** Comment prendre en compte et accompagner la diversité des pratiques artistiques en amateur ?
- Quelle continuité dans l'accompagnement ? Quelle articulation/organisation entre les conservatoires et les structures culturelles afin de mettre en place un accompagnement adapté à la situation, l'envie et aux besoins de l'amateur ?
- Dans ce cadre, quelle place pour l'Education Artistique et Culturelle ? Quels liens entre les dispositifs existants ou à venir (Elaboration des Parcours d'Education Artistique et Culturelle PEAC) et les différents modes d'apprentissage déployés par les structures au bénéfice de chaque individu ?

I. CONSTATS COLLECTIFS

« L'amateur est multiple par définition.» Hervé Sika - Cie Mood

Si tous les participants s'accordent sur la diversité des profils de l'amateur, de l'autodidacte à l'élève de conservatoire, du sensibilisé au qualifié, de l'isolé au collectif ou de l'autonome à l'encadré, il subsiste encore dans l'esprit des professionnels, comme dans celui du public, une dichotomie entre amateurs et élèves des conservatoires ! (Sic - Vincent Créachéadec – CRC Rosny-Sous-Bois). Or, il est rappelé que 98% des élèves de conservatoire sont des amateurs et, fort de ce constat, cet établissement a une mission prioritaire d'accompagnement vis-à-vis de ce public.

Malgré cette affirmation, **côté conservatoire**, la grande difficulté de mise en œuvre qu'il rencontre avec ce public est **le dégagement du projet individuel/ personnel de l'amateur** (Bertrand Guilgaud – CRR 93¹ chez le jeune enfant dont le projet personnel n'est pas accompli puisqu'il répond le plus souvent au désir (projet) familial ;

- chez l'écolier ou le collégien bénéficiant d'actions éducatives du conservatoire dont la participation s'inscrit dans une démarche scolaire collective ;
- chez l'adolescent, élève de second cycle, qui peine à définir ses envies et besoins.

Le CRR 93 pointe ainsi la **difficulté de sortir de la logique collective** (élan) pour dégager le projet individuel de l'élève en l'illustrant par exemple par un très faible pourcentage d'inscriptions au conservatoire au sortir des dispositifs EAC (5 à 10%). Même si, au sortir de l'établissement, certains continuent en autodidactes grâce aux outils numériques, **l'accompagnement des amateurs vers une pratique autonome** reste complexe faute d'outils à disposition des équipes pédagogiques des conservatoires.

De plus, ces établissements ont vu leurs missions s'étendre, à budget et équipe constants, voire en baisse. Au-delà de leur mission originelle d'assurer un cursus d'apprentissage d'une discipline artistique, les conservatoires ont déployé des actions éducatives de la maternelle au lycée, des ateliers périscolaires et extrascolaires sur leur territoire. Ils assurent également l'accompagnement de projets dans les quartiers au côté

_

¹ Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve

des autres services municipaux (jeunesse, social, handicap...) et développent des partenariats avec d'autres structures culturelles. Enfin, pour certains, l'accueil de résidences d'artiste au sein de leurs locaux et le développement d'un pôle ressources auprès des amateurs en cursus ou extérieurs sont inscrits dans leurs activités annuelles. Comment, dans ces conditions, développer des démarches différenciées et adaptées en direction d'un public encore plus élargi ? Le conservatoire reste-t-il le bon interlocuteur ? Est-il le plus adapté pour répondre au-delà de ses missions phares ? (Bernadette Dodin – CRD d'Aulnay-Sous-Bois).

Le conservatoire demeure néanmoins un jalon important pour tout amateur en besoin de repères. (Hervé Sika – Cie Mood)

Du côté des amateurs hors structure, les profils et les besoins se complètent mais ne s'opposent pas. Des offres singulières d'accompagnement de la pratique artistique s'inventent en fonction de l'identité et des engagements des acteurs artistiques et culturels. Ils apportent également leurs constats :

- les jeunes des « quartiers » qui demeurent parfois distants vis-à-vis de l'apprentissage nourrissent pourtant une certaine appétence envers une discipline artistique sans passer la porte de l'enseignement ou de la pratique. Pour Edgard Garcia (Zebrock), ils sont des amateurs à part entière qui nécessitent un accompagnement spécifique à travers des actions culturelles mises en œuvre conjointement entre des acteurs culturels de terrain et les services locaux. Ici, le conservatoire n'est pas souvent présent en tant que partenaire local et révèle une difficulté à aller vers ce type de public ;
- des jeunes amateurs très « volatiles », autodidactes et ne fréquentant pas les lieux dédiés, mais qui sont difficiles à toucher, comme le souligne le collectif Surnatural Orchestra (Christine Nissim) qui intervient auprès de musiciens amateurs dans une démarche de développement de l'autonomie de la pratique artistique en collectif;
- **les grands amateurs « qualifiés »**, souvent étudiants à l'université ou **adultes** sortis du conservatoire, souligne Fabienne Masoni (Proquartet Centre Européen de musique de chambre) ont l'envie de jouer mais quels formats leur proposer : cours à la carte, stages, ensembles instrumentaux ?
- les amateurs en musiques et danses urbaines ou actuelles se débrouillent! Les pratiques artistiques ont largement évolué dans ce domaine, notamment en Seine-Saint-Denis. N'oublions pas que nous sommes à l'ère numérique 2.0! C'est-à-dire que la plupart des jeunes sont connectés et utilisent les réseaux sociaux dans leur pratique et leur recherche d'information. Car, ces amateurs utilisent pour beaucoup des logiciels audio et vidéo pointus et sophistiqués de manière autonome et autodidacte, ce qui leur confère un certain niveau de maîtrise technique dans leur pratique ou dans leur communication. « Quand ils viennent dans nos structures, ils savent ce qu'ils veulent. » d'autant plus que ces lieux sont dotés de matériels et logiciels adaptés. (Mouloud Choutri Canal 93, Mourad Saadi La Place) ;

Au final, ils sont tous amateurs au sens premier du mot « Amare », qui aime, qui a envie d'apprendre.

Si le conservatoire doit accueillir toute la pratique amateur dans cette diversité au regard de ses missions, comment peut-il assurer son rôle auprès de ces amateurs ?

Du coté des artistes, l'expérience d'intervenir en conservatoire auprès des amateurs en proposant le rapprochement des différentes disciplines reste encore ardue : ils se heurtent à plusieurs cadres/boîtes successives qui n'aident pas à concrétiser les désirs et envies qui existent pourtant. (Alexandra Lacroix – Cie Manque pas d'air). De plus, l'artiste-enseignant face aux programmes, à la saison et aux projets de l'établissement ne dispose pas d'une liberté suffisante face à ces différentes strates pour mettre en œuvre sa propre créativité avec ses élèves, ce qui est une perte pour lui et la structure.

Enfin **l'école est le point de départ** puisqu'il y a déjà un début d'éducation artistique pour TOUS qui peut développer l'appétence, l'envie. Les conservatoires doivent continuer d'exister ! (Hervé Sika – Cie Mood) mais élargir leurs offres en disciplines et esthétiques, afin de permettre la rencontre sous toutes ses formes.

« Le constat est qu'il faut aller au devant de ce public qui bouge, particulièrement les jeunes. Etre partout avec des artistes, des instruments, des spectacles afin d'y faire naitre le désir, l'appétence : à l'école, centre de loisirs, lieux de concert, conservatoire... Au départ, il faut taper fort ! »

Il faut rendre les frontières entre les structures et les domaines beaucoup plus perméables, notamment à l'école. (Melissa Azaïche – Villes des Musiques du Monde)

II. PROPOSITIONS

- « Finalement, il faudrait une offre adaptée à chaque moment clé de la vie de l'amateur ; une sorte de « boite à outils » à déployer en fonctions de ses besoins et de ses envies exprimés ou pas. » (Thibaut Losson CD77)
 - → Intégrer et affirmer la « pluridisciplinarité» comme une valeur forte du conservatoire afin de lui laisser toute sa place au sein de son organisation. Elle permet de faire découvrir ce que l'amateur/ élève ne connaît pas et d'ouvrir vers un champ différent de ce que l'établissement fait déjà. Elle permet également le rapprochement entre différents acteurs comme conservatoire/association ou conservatoire/ lieu de diffusion...
 - → L'artiste comme « metteur en lien ». « L'artiste devrait être en permanence en résidence au conservatoire : ça n'a rien d'exceptionnel ! » (Hervé Sika Cie Mood). La présence d'un artiste associé apporte une dimension plus ouverte pour le conservatoire mais limitée (ne peut pas tout faire). Il associe les élèves et professeurs de différents cycles, disciplines, âges... effectue un travail de mise en lien des personnes au sein du conservatoire. Il permet un changement de cadre et d'angle d'approche d'une discipline artistique. Participer à un projet de création d'un artiste invité permet d'habiter sa pratique, d'avoir un retour sur sa progression en lien avec d'autres, de le partager et donc de dépasser les barrières habituelles de l'apprentissage.
 - → Un rééquilibrage des offres de tous les conservatoires vers un vrai cycle amateur. Pour les grands adolescents de second cycle, voire 3ème cycle amateur, le conservatoire doit développer des outils spécifiques boite à outils afin de leur permettre de continuer leur pratique en autonomie soit à travers un projet personnel, soit dans le cadre d'une dynamique collective. Il faut que cet accompagnement se concrétise de manière structurée au sein de l'établissement avec une sollicitation formalisée auprès de ce public en s'appuyant davantage sur la création, par exemple. (Bertrand Guilgaud CRR 93). Aujourd'hui, on a encore trop de place pour les 3èmes cycles spécialisés (préprofessionnels DEM) au détriment de véritables cycles amateurs qui pourraient être des laboratoires pédagogiques, de réflexions et d'expérimentations. Il faut donc structurer l'accompagnement des amateurs de façon beaucoup plus claire ! (Alain Bioteau ARIAM)
 - → Les collectivités et/ou les financeurs doivent éclaircir les priorités des conservatoires afin d'organiser leurs relais et leurs articulations avec les structures culturelles de leur territoire. Le conservatoire ne peut travailler seul. Il doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats et sur les artistes (artiste-enseignants ou artistes associés) qui sont des « passeurs de désir » et permettent parfois de passer la porte.
 - → Développer d'autres manières d'enseigner, notamment celles qui développent l'autonomie comme la pédagogie non directive, trop méconnue et peu pratiquée dans les conservatoires (Alain Bioteau ARIAM), qui préconise entre autres de développer la place du vécu, de l'expérimentation personnelle et de la découverte par soi-même plutôt que l'accumulation de savoir provenant du maître et de faire confiance aux capacités d'autonomie et de responsabilité de l'élève.
 - → Structurer la continuité du parcours individuel en association, à l'école ou au conservatoire, en autonomie à travers la mise en place du Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) qui est l'occasion de remettre à plat les outils pédagogiques d'accompagnement de la pratique artistique de chacun.

→ Intégrer les outils numériques de manière urgente alors qu'actuellement, il n'y a rien qui se passe puisque la majorité des conservatoires sont au sens propre « déconnectés » avec des services informatiques, quand il y en a, qui verrouillent tout et rendent impossible toute évolution dans ce sens. Partager et travailler ensemble à partir de plateformes ressources permettraient une certaine liberté d'action et d'initiative dans ce domaine et de toucher mieux les publics.

III. LE RÔLE DU DEPARTEMENT

Depuis 2007, à travers la mise en œuvre de son Schéma des enseignements artistiques (SDEA), le Département soutient la présence des artistes au sein des conservatoires, finance des projets partenariaux et impulse la mise en réseau des conservatoires entre eux et avec les autres acteurs artistiques et culturels du territoire. Cette politique tend à répondre en partie à certaines propositions évoquées ici.

Concernant la structuration du 3^{ème} cycle amateur et le développement de la pédagogie non directive, le prochain SDEA pourrait tenir compte de ces axes, bien que la formation des enseignants ne relèvent pas directement de la compétence du Département.

Dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, le Département a été désigné pilote en 2014 par l'Etat pour coordonner l'étude et la réflexion sur les Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) avec les villes de la Seine-Saint-Denis. Ce travail intègre les problématiques soulevées dans cet atelier.

Enfin, l'urgence numérique relève véritablement des villes ou des communautés d'agglomérations qui ont la gestion des conservatoires. Néanmoins, le Département pourrait inciter à l'avenir cet investissement en participant au financement de matériel informatique des établissements en rénovation ou en construction, comme cela a été le cas auprès des médiathèques avant le moratoire à l'investissement, qui n'est cependant pas encore levé concernant les bâtiments culturels.

ANNEXE N°1 : Liste des présents

Comment organiser une filière de formation au spectacle vivant sur un territoire qui tienne compte des ressources et réalités budgétaires ?

GROUPE 1 (Salle FM203 - 2éme étage)

	Nom	Prénom	Fonction	Structure	Ville
1	AIT KACI	Christelle	Chargée de mission EAC	DSDEN 93	Bobigny
2	BAUDE	Christophe	Chargé de développement culturel	Conseil Départemental de l'Essonne	Evry
3	BERNANS	Colette	Présidente	Ecole de musique associative J. Massenet	Gournay-sur- Marne
4	BOURGEAIS	Guillaume	Coordinateur	Collectif musiques et danses du monde en Ile-de-France	Aubervilliers
5	CAMARA	Myriam	Médiatrice	Lutherie Urbaine	Bagnolet
6	COLL	Caroline	Directrice des Affaires Culturelle	Service culture	La Courneuve
7	DEGIOANNI	Jean-Luc	Directeur	Conservatoire de musique et de danse	Saint-Denis
8	ESTRADA	Delia	Directrice	Conservatoire de musique et de danse	Epinay-sur-Seine
9	FENIOU	Nicolas	Administrateur	ENACR	Rosny-sous-Bois
10	FERRERE	François	Chargé d'évaluation	DSOE / Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	Bobigny
11	LA ROCCA	Marco	ATEA	Conservatoire de Saint-Denis	Saint-Denis
12	LE DANTEC	Gaëlle	Secrétaire générale	Festival de Saint-Denis / MÉTIS	Saint-Denis
13	MANDONNET DUMONTE	Sophie	PEA danse contemporaine	Conservatoire de Bobigny	Bobigny
14	MORGEAU	Mélanie	Cheffe de service	Service culture / DCPSL / Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	Bobigny
15	PENHOUET	Corinne	Directrice	CRC Maurice Ravel	Clichy-sous-Bois
16	PINTA	Lorraine	Chargée de production	Cie SHAM	Le Bourget

17	POLARD	Zelda	Chargée des relations publiques	Lutherie Urbaine	Bagnolet
18	RAIBAUD	Anaïs	Chargée des actions culturelles	ProQuartet	Paris
19	ROBERT	Nicolas	Responsable de la Mission de coopération territoriale	MICOPTER / DCPSL / Conseil Départemental de Seine-Saint- Denis	Bobigny
20	ROGER	Alice	Responsable de la coordination	MAAD 93	Saint-Ouen
21	SOUSA	Jean-David	Directeur	Conservatoire	Drancy
22	WHIPPLE	Claude	Professeur coordonnateur jazz musique actuelles amplifiées	CRD Pantin, CRC Bondy	Bobigny

A partir de quels objectifs communs peut-on articuler l'offre artistique et culturelle d'un territoire au bénéfice des publics ?

GROUPE 2 (Auditorium)

	Nom	Prénom	Fonction	Structure	Ville
1	ARNAUD	Catherine	Directrice des Affaires Culturelles et des Relations Internationales	Mairie d'Epinay-sur-Seine	Paris
2	ARNAUD	Chloé	Chargée de mission danse	Bureau du spectacle vivant / DCPSL / Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	Bobigny
3	BERALDO	Irene	Chargée de production et communication	Pôle Sup' 93	La Courneuve
4	BILLOT	Françoise	Chargée de mission coopération territoriale	MICOPTER/ DCPSL/ Conseil Départemental de la Seine- Saint-Denis	Bobigny
5	BOURZEIX	Dominique	Chef de la MICACO	MICACO/ DCPSL / Conseil départemental de Seine- Saint-Denis	Bobigny
6	CAILLETEAU	Fabien	Coordination Action Culturelle et Médiation	Conservatoire	Saint-Denis
7	CHARRON	Damien	Directeur école de musique et de danse	CICA	Villetaneuse
8	CLAIR	Marianne	Administratrice	Pégazz et l'Hélicon	Paris
9	DAMNIANOVITCH	Alexandre	Directeur	CRD	Blanc- Mesnil
10	DECHACHE - HARNAY	Djalila	Chargée de mission Théâtre	Bureau du spectacle vivant / DCPSL / Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	Bobigny
11	DELBECQ	Marie	Direction CRC bondy	CRC	Bondy
12	DESBANS	David	DAC intérim	Direction des Affaires Culturelles	Aubervilliers
13	GRANDÉ	Alexandre	Directeur	CRR 93	Aubervilliers - La Courneuve
14	GRANGIA	Angadrème	Chargée des relations avec le public	FESTIVAL DE SAINT-DENIS / MÉTIS	Saint-Denis
15	GUILLAUME	Georges	Directeur	CRC de Livry-Gargan	Livry- Gargan

16	HACHARD	Léa	Chargée de mission culture	Est-Ensemble	Romainville
17	HIVET	Aurélie	Cheffe de service adjointe	Service culture / Conseil Départemental de la Seine- Saint-Denis	Bobigny
18	JOURDAIN	Elsa	Responsable Arts plastique, danse, et jeune public	Direction des Affaires Culturelles	Aubervilliers
19	KABAL	D'	Artiste	R.I.P.O.S.T.E	Bobigny
20	LEMERCIER	Cécile	Responsable des relations publiques	Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis	Bagnolet
21	LUAMBO	Marie- Claire	Présidente	HEMAN SCHOOL	Neuilly- Plaisance
22	MAILLARD	Christine	Conseillère territoriale	DRAC Ile-de-France	Paris
23	MALPEL	Marie- Dolores	Responsable des études théâtre	CRD de Pantin	Pantin
24	MEGARD	Sarah	Chargée de l'action cullturelle	ENACR	Rosny-sous- Bois
25	M'PASSI	Richard	Co-directeur pédagogique	HEMAN SCHOOL	Neuilly- Plaisance
26	NAVARRO	Catherine	Chargée de production	CRR 93	Aubervilliers
27	PARIS	Eric	Directeur	Deux Pièces Cuisine	Le Blanc- Mesnil
28	PINERO	Patrice	Directeur	Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique et de danse	Pierrefitte- sur-Seine
29	PLATANIA	Aurélie	Chargée de relations publiques	Studio Théâtre de Stains	Stains
30	QUENEHERVE	Margot	Directrice du service des relations publiques et de l'accueil	Nouveau Théâtre de Montreuil	Montreuil
31	RAULT	Patrice	Directeur	CRD Romainville	Romainville
32	ROUGIER	François	Chanteur	Cie Manque Pas d'Airs	Aubervilliers
33	SAUDRAIS	Manuela	Chef de projets culturels	Direction des Affaires culturelles et de l'Education Populaire	Tremblay- en-France
34	SAVI	Caroline	Chorégraphe	Cie Laflux	Aubervilliers
35	SCHIRMACHER	Eric	Coordinateur	Villes des musiques du monde	Aubervilliers
36	SIMON	Pauline	Chargée de mission cirque et jeune public	Bureau du spectacle vivant / DCPSL / Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	Bobigny

37	THOMAS	Gbaleah	Chargée de communication	CRR 93	Aubervilliers
38	THOMASSIN	Arthur	Directeur	C.R.D.M.D.T.	Bobigny
39	TOURE	Stéphanie	Responsable des relations publiques	Banlieues Bleues	Pantin
40	VAN MEENIN	Dimitri	Chef du bureau spectacle vivant	Bureau du spectacle vivant / DCPSL / Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	Bobigny
41	VERNET	Arnaud	Artiste	R.I.P.O.S.T.E	Bobigny
42	VIVANTE	Jean-Pierre	Président	LE TRITON	Les-Lilas

Comment inventer un accompagnement des pratiques artistiques dans une logique de continuité du projet de l'amateur ?

GROUPE 3 (Salle d'orchestre)

	Nom	Prénom	Fonction	Structure	Ville
1	ADREIT	Anne- Gaëlle	Coordinatrice	La Compagnie J.M. Rabeux	Paris
2	AMBLARD	Yacine	Directeur de Production	MOOV'N AKTION	Le Pré-Saint- Gervais
3	ANDRIEU	Claire	Chargée de mission musique	Bureau du spectacle vivant / DCPSL / Conseil départemental de Seine- Saint-Denis	Bobigny
4	AZAÏCHE	Mélissa	Chargée de projet	Association Villes des Musiques du Monde	Aubervilliers
5	BIOTEAU	Alain	Conseiller artistique formation continue et formation sur site	ARIAM Ile-de-France	Paris
6	BIOULES	Agathe	Déléguée pédagogique	Maitrise RADIO FRANCE	Bondy
7	CHOUTRI	Mouloud	Responsable Pédagogique	Canal 93	Bobigny
8	CREACHEADEC	Vincent	Directeur	CRC Francis Poulenc	Rosny-sous-Bois
9	DI NOIA	Yasmine	Chargée de mission	CG93	Bobigny
10	DIACONALE	Carlo	DIRECTEUR	Centre de danse du Galion	Aulnay-sous-Bois
11	DODIN	Bernadette	Directrice	CRD	Aulnay-sous-Bois
12	GARCIA	Edgard	Directeur	Zebrock	Noisy-le-Sec
13	GIRAUDOT	Catherine	Chargée de mission coordinatrice d'actions transversales	DCPSL/ Conseil départemental de Seine- Saint-Denis	Bobigny
14	GUILGAUD	Bertrand	Directeur adjoint	CRR 93	Aubervilliers-La Courneuve
15	GUINHUT	Marinette	Coordinatrice	MAAD 93	St-Ouen
16	LACROIX	Alexandra	Metteuse en scène	Cie Manque Pas d'Airs	Aubervilliers
17	LAGARRIGUE	David	Directeur	Pôle Musical d'Orgemont	Epinay-sur-Seine
18	LE MOTTAIS	Anne	Chargée de l'action culturelle et des relations publiques	La Place	Paris
19	LEVERT	Audrey	Directrice artistique	MTD	Epinay-sur-Seine

20	LOCQUEN	Marie	Coordinatrice éducation artistique et culturelle	Service culture	La Courneuve
21	MASONI	Fabienne	Administratrice	ProQuartet	Paris
22	MONTAGNE	Alice	Chargée de production et diffusion	Tréteaux de France - Centre dramatique national	Pantin
23	NISSIM	Christine	Administratrice	Collectif Surnatural	Pantin
24	PETIT-PHAR	Hubert	Chorégraphe	La Mangrove	Pantin
25	POLLET	Catherine	Chargée de projet	MICOPTER/ DCPSL / Conseil départemental Seine Saint-Denis	Bobigny
26	SAADI	Mourad	Chargée de la programmation artistique et culturelle	La Place	Paris
27	SIKA	Hervé	Chorégraphe	Cie MOOD/RV6K	Tremblay-en- France
28	TAIEB	Florence	Responsable adjointe service des relations publiques	Nouveau Théâtre de Montreuil	Montreuil
29	TELLIER- LAMBIN	Roger	Responsable de l'école de musique	Ecole de musique associative J. Massenet	Gournay-sur- Marne
30	THUEZ	Aurélie	Chargée de mission	Direction du développement culturel	Montreuil
31	TIEZE	Carole	Administratrice de projets artistiques	Tréteaux de France - Centre dramatique national	Pantin
32	TRAORÉ	Kholoma	Accompagnateur de projet	Service culturel	Bagnolet
33	ZERAOUI	Youssef	Musicien / président d'association	Tarace Boulba / MCK AKT	Montreuil

Annexe N2

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE INITIAL ET SUPERIEUR EN SEINE-SAINT-DENIS

Éducation Nationale Enseignement artistique spécialisé Enseignement artistique initial 1 CRR, 7 CRD, 19 CRC, 2 CRI, 13 autres établissements (écoles municipales et associatives) Cycle d'éveil et d'initiation Cycle 1 7 établissements en classes à horaires aménagés 1^{er} degré Parcours personnalisés d'enseignement Cycle 2 Brevet de fin de 2nd cycle Autres lieux 15 établissements en classes à horaires aménagés 2º degré d'enseignement et de pratiques amateurs Cycle 3 Amateur diplômant Lycées avec spécialités : arts plastiques, théâtre, CEM, CEC, CET musique, danse Examen d'entrée Baccalauréat Enseignement artistique supérieur Cycle 3 spécialisé ou CEPI-COP Université Paris 8 Académie Fratellini DEM, DEC, DET ou DNOP ENACR / CNAC DE (épreuves), DNSPAC (CFA), BATC, DE (épreuves), DNSPAC, Licence (avec l'Université Paris 8) Licence (avec l'Université de Licence Arts du spectacle parcours cinéma, danse ou théâtre Picardie) Licence Musicologie Pôle Sup'93 DE, DNSPM, Licence Arts mention musique (avec l'Université Paris 8) Le Samovar - Master : théories et pratiques de la Artiste clown, niveau III (VAE), musique, création musicale et Répertoire National des sonore, danse. Centre National de la Danse Certifications Professionnelles - Doctorat esthétique, sciences et DE technologies des arts : spécialité musique ou théâtre et danse.

CD93-MEPAA-11.2015

TABLE DES ABRÉVIATIONS

Structures d'enseignement artistique spécialisé :

CRC : Conservatoire à rayonnement communal CRI : Conservatoire à rayonnement intercommunal CRD : Conservatoire à rayonnement départemental

CRR: Conservatoire à rayonnement régional

Pôle sup 93 : Pôle d'enseignement supérieur de la musique Seine-Saint-Denis / Ile de France

ENACR: Ecole nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois **CNAC**: Centre national des arts du cirque (Châlons-en-Champagne)

Organisation de la formation :

CEPI: cycle d'enseignement professionnel initial (décret nº2005-675 du 16 juin 2005) ou

COP: cycle d'orientation professionnelle

Diplômes d'établissement :

CEM: Certificat d'études musicales

CEC: Certificat d'études chorégraphiques

CET: Certificat d'études théâtrales **DEM**: Diplôme d'études musicales

DEC: Diplôme d'études chorégraphiques

DET: Diplôme d'études théâtrales

<u>Diplômes nationaux :</u>

DNOP: Diplôme national d'orientation professionnelle de musique, de danse et d'art dramatique (niveau Bac)

BATC: Brevet artistique des techniques de cirque (niveau Bac)

DE: Diplôme d'État de professeur de musique, danse, art dramatique, cirque... (Bac + 2)

DNSP: Diplôme National Supérieur Professionnel (Bac + 3) décliné selon les disciplines: Musicien, Danseur, Comédien, Artiste de

Cirque